

CONCOURS REGIONAL des 27 et 28 février 2026

Bonjour à chacun.e

ces quelques lignes vous rappeler que notre concours 2026 est ouvert.

Une modification par la F.P.F du logiciel d'inscription nous a fait changer la date de fermeture.

La clôture des inscriptions est fixée au 11 février 2026.

Désormais vous ne pourrez éditer les étiquettes des photos papier qu'une fois que les inscriptions seront fermées.

La date limite de **réception** des photos papier au 20 février 2026.

Vous pouvez retrouver toutes les modalités pour participer à ces concours régionaux dans "la lettre de l'UR 10" de fin décembre 2025.

S'inscrire

Inscription en ligne obligatoire pour tous à partir du site de l'UR10

Rappel :

- Fenêtre d'inscription du 20 décembre 2025 au **11 février 2026** inclus,
- Les non fédérés ont à régler leur participation sur HelloAsso ([lien ici](#))

Mode opératoire :

Si vous n'êtes pas adhérent.e FPF :

Allez sur le site de la [F.P.F](#) , choisissez « Clubs & adhérents » puis dans le menu déroulant « espace adhérent » ; vous arrivez sur cette [page](#) .

→ 1er cas : vous avez obtenu votre numéro d'identifiant cette année et vous ne vous êtes jamais connecté : Choisissez le rectangle vert « **vous avez un compte FPF mais c'est votre première connexion** », clic. Renseignez votre email, cliquez sur « envoyez moi un lien » et le système vous enverra un lien pour créer votre mot de passe. Le mail, le mot de passe et l'identifiant seront valables pour les prochains concours, conservez les bien. Vous pourrez avec ça vous inscrire sur le site des concours
→ 2ème cas : vous avez déjà eu l'année dernière ou les années antérieures un identifiant et vous avez déjà créé votre mot de passe : à condition que ce soit les mêmes que ceux que vous avez utilisé pour un précédent concours, vous pouvez directement vous connecter sur le site des concours

→ 3ème cas : vous n'avez jamais participé à un concours de la FPF, vous demandez à la Présidente de l'UR10 de vous inscrire (Fabienne Mondié, presur10@federation-photo.fr). Elle vous communiquera un numéro d'identification (N° open). Et suivez ensuite la procédure du 1er cas.

Conservez ce numéro. Il vous permettra de participer à certains concours FPF et aux concours des années suivantes.

Aller sur le site <https://ur10.federation-photo.fr/>

- Onglet Concours. Clic.
- Inscriptions et résultats. Clic.
- Se connecter. Clic. Finaliser la connexion en utilisant votre identifiant.
- Compétitions régionales individuelles. Clic.
- Choisir la/les compétitions de votre choix.
- Mon inscription. Clic.
- Téléchargement de vos photos en ligne : étape **OBLIGATOIRE**, même pour les concours papier.

Toutes les informations concernant les dimensions, le format et le poids des fichiers figurent sur la page que vous venez d'ouvrir.

➤ **Envoi postal à l'adresse suivante :**

Mairie de Pérignat-sur-Allier
3 place Onslow
63800 PERIGNAT-sur-Allier

Si vous choisissez cette option, pensez à joindre à votre colis une liasse « Colissimo de retour » prépayée, pour le retour de vos photos.

En l'absence de liasse Colissimo, votre colis ne vous sera pas retourné.

➤ **Dépôt à la Mairie de Pérignat-sur-Allier**

- Mairie de Pérignat-sur-Allier
- 3 place Onslow
- **63800 PERIGNAT-sur-Allier**

Horaires d'ouverture de la Mairie

lundi : 14h – 18h

mardi, jeudi et vendredi : 9h – 12h et 14h – 18h

mercredi et samedi : 9h -12h

Vendredi 27 février

17h 30 : Vernissage de l'exposition

20 h -22 h 30 : Projection et jugement des films photographiques

Samedi 28 février

8 h 30 : Pot d'accueil (thé, café, viennoiseries...) ouvert à tous.

9 h : Jugement des photos papier (Nature – Monochrome – Couleur -- Séries d'auteur)

12 h 30 environ (en fonction de l'avancée des jugements) :

-Apéritif offert par l'UR10

-Repas à la Maison Grenouille à Pérignat (voir ci-dessous modalités d'inscription et règlement)

14 h environ : Suite et fin du jugement des photos papier

15 h environ : Projection des photos « concours Images Projetées » (Nature –Monochrome – Couleur- Quadrimage) et des films photographiques.

17 h environ : Clôture de la journée.

REPAS SUR PLACE : 25 € à payer à la réservation

Si vous souhaitez participer au repas, merci de vous inscrire en suivant

<https://www.helloasso.com/associations/union-regionale-photographique-auvergne-ur10/evenements/repas-concours-regional-2026>

Attention une seule personne par ligne ; vous pouvez faire un seul paiement pour plusieurs repas, mais veillez à indiquer pour quels convives vous payez (dans les commentaires, ou annotations pour les virements).

 Votre règlement (25 euros) se fera au moment de votre inscription. En cas de difficulté, vous pouvez vous adresser à la trésorière de l'UR10 : Sophie Lots : sophie.lots@wanadoo.fr

06 30 47 14 76

ATTENTION : vous avez jusqu'au **11 février** pour vous inscrire au repas (date impérative pour passer commande au traiteur dans les délais qu'il souhaite).

Amitiés photographiques,

Brigitte Raballand